**Module : communication orale**

**Niveau : L1 littérature**

**Enseignant : AYAICHIA Hana**

**LA COMMUNICATION ORALE**

**1° Définition**

Communication orale vient du latin : COMMUNICARE , qui veut dire être en relation avec quelqu’un. Relations humaines, relationnelles de référence, de croyance, de représentation et à priori.

**2° Les bases de la communication orale**

1. Dégager les bases de la communication orale. Communiquer c’est le fait de donner, de transmettre ou d’échanger des idées, des connaissances , soit oralement, soit par écrit, soit par l’intermédiaire de signes. Le mot communication comprend tous les procédés par lequel un esprit peut en affecter un autre (orale, écrit,...) tous les symboles de l’esprit et les moyens de les transmettre dans l’espace et de les conserver dans le temps.

Il existe deux formes fondamentales de la communication :

-La communication par les signes grâce à la vue

-La communication par les sons grâce à l’ouïe

-La qualité de la communication diffère selon que la relation de communication est proche, directe, à distance ou à travers le temps.

b) Les éléments de la communication

Le message, le communicateur et le récepteur, il convient d’y ajouter le processus de la communication, les bruits et le contexte relationnel.

- Le message, c’est un signe ou un ensemble de signe qui n’a pas d’autre signification que celle que lui attribue le récepteur grâce à un apprentissage culturel

-Le communicateur, il construit le mieux possible les signes grâce auxquels il espère obtenir une réponse, ces signes peuvent être verbaux, tactiles, auditifs ou visuels

-Le récepteur après avoir fait une première sélection parmi les stimulis à sa disposition, il en effectue une seconde dans ce qu’il a retenu du message, il interprète ce qu’il à sélectionner et en dispose selon ces inclinations

C) Processus de la communication

Les éléments fondamentaux de ce modèle sont les suivants

:

* Trois fonctions de base : l’encodage, l’interprétation des signes et le décodage
* Le message constitué de signes (écritures, paroles, gestes, impulsions électriques)

**3° Les situations de la communication orale**

a)Identification

Une communication peut avoir un objectif précis

* Faire savoir
* faire faire
* garder le contact
* Transmettre une Information
* transmettre un ordre
* transmettre une question
1. La communication interpersonnelle

1° Définition

Elle peut avoir différente forme :

- En face à face ou médiatisée

-En présence ou non de tiers

-Entre plusieurs interlocuteurs

Il est possible de donner à ces derniers une ou plusieurs de ces caractéristiques suivantes

- Participants officiels ou involontaires

-Interlocuteur en plein droit (membre d’une même famille), légitime (collègue de travail)

-Interlocuteur autorisé (en fonction de la finalité de la communication) ou improbable.

-Le locuteur peut avoir la position d’animateur (d’une réunion) d’auteur ou de responsable